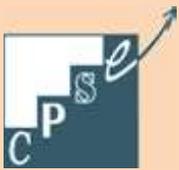


Au CPSE, soyez l'acteur-trice de votre formation !

Le CPSE est un établissement de promotion sociale qui engage chaque étudiant.e à prendre une part active dans sa formation professionnelle. Il propose à un public adulte diversifié (travailleurs, demandeurs d'emploi) de nombreuses formations axées sur des acquis théoriques et méthodologiques, une pratique de terrain et des compétences professionnelles.

Formation
complémentaire

THÉRAPIE PSYCHOMOTRICE



CPSE asbl

Cours de JOUR

RUE DES FORTIFICATIONS 25
4030 LIÈGE

Tel : 04/ 343 00 54

Fax : 04/343 21 40

info@cpse-liege.be

www.cpse-liege.be

La philosophie de l'établissement s'articule autour de trois valeurs : le respect de la personne humaine, l'ouverture à la différence et un fonctionnement démocratique.

Une attention particulière est accordée aux étudiants en situation de handicap. Pour toute information, merci de contacter la direction. »

CERTIFICATS DE QUALIFICATION

- AIDE-SOIGNANT
- COMPLÉMENT DE FORMATION GÉNÉRALE EN VUE DE L'OBTENTION DU CERTIFICAT CORRESPONDANT AU CERTIFICAT D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPÉRIEUR (CESS)
- ÉDUCATEUR

BACHELIERS

- BACHELIER ASSISTANT SOCIAL
- BACHELIER EN ÉDUCATION SPÉCIALISÉE EN ACCOMPAGNEMENT PSYCHO-ÉDUCATIF
- BACHELIER EN PSYCHOMOTRICITÉ

BACHELIERS DE SPÉCIALISATION

- CADRE DU SECTEUR NON-MARCHAND
- INTERVENANT EN THÉRAPIE FAMILIALE SYSTÉMIQUE
- INTERVENTION SYSTÉMIQUE ET TRAVAIL SOCIAL
- MÉDIATEUR

FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- PROGRAMMATION NEURO-LINGUISTIQUE (P.N.L.)
- SOINS PALLIATIFS
THÉRAPIE PSYCHOMOTRICE
- VIOLENCES CONJUGALES ET INTRA-FAMILIALES
- ACCUEILLANT PSYCHO-SOCIO-ÉDUCATIF



*Œuvrer à
l'amélioration du
processus identitaire
au travers des axes
de construction :
corporel, psychique et
émotionnel.*



Depuis plus de vingt ans, le CPSE organise une formation spécialisée en thérapie psychomotrice qui s'inscrit dans une démarche de formation continue en psychomotricité.

Elle se présente actuellement sous la forme de deux unités d'enseignement distinctes et indépendantes et propose des repères aux psychomotriciens confrontés à des situations à caractères thérapeutiques :

- « travail corporel dans l'intervention thérapeutique en psychomotricité »,
- « intervention thérapeutique en psychomotricité ».

Il s'agit d'initier une démarche thérapeutique qui, néanmoins, ne peut être considérée comme achevée au terme de ces deux modules et vise essentiellement à consolider la posture professionnelle du thérapeute en psychomotricité.

La thérapie psychomotrice contribue à retrouver un équilibre entre les fonctions motrices et la vie psychique de la personne. Elle se veut une ressource pour l'enfant et son environnement et bénéfique pour les adolescent·e·s, les adultes et les personnes âgées.

La thérapie psychomotrice est pratiquée en individuel ou en groupe. Elle a lieu en cabinet privé, en milieu hospitalier ou institutionnel.

Conditions d'admission

La formation est accessible à toute personne

- titulaire d'un diplôme de bachelier en psychomotricité, de post-graduat en psychomotricité, de spécialisation en psychomotricité de l'Enseignement Supérieur de plein exercice ou de promotion sociale
- ou sur base de la présentation d'un dossier (et éventuellement d'un examen d'admission).

Dans tous les cas, le-la candidat-e devra justifier d'une activité professionnelle ou bénévole dans le domaine de la psychomotricité. Un entretien individuel permettra de vérifier l'expérience et la motivation du-de la candidat-e. Possibilité de valoriser l'expérience professionnelle et les capacités acquises dans tous les types d'enseignement et modes de formation.

Droit d'Inscription (D.I.) et Minerval

L'inscription comporte le coût du D.I. et du minerval de l'école dont les montants peuvent varier chaque année.

Veuillez consulter notre site pour plus de précisions. Par ailleurs, pour tou-te-s les étudiant-e-s issu-e-s d'un pays hors Union Européenne, ces montants sont majorés d'un D.I. spécifique.

Titre délivré à l'issue de la formation

Attestation de réussite des unités d'enseignement.



En pratique

Chaque module comporte une année d'étude à raison d'un jour de cours par semaine, le vendredi, de 8h30 à 17h45.

Objectifs

Travail corporel en thérapie psychomotrice.

La formation propose au·à la psychomotricien·ne de se centrer sur les aspects suivants :

- l'élargissement de la palette des techniques d'intervention à médiation corporelle,
- l'utilisation du corps comme outil dans la relation thérapeutique,
- la conceptualisation des expériences corporelles,
- l'analyse du sens et des limites de l'intervention thérapeutique à médiation corporelle.

Processus thérapeutique en psychomotricité.

La formation propose au·à la psychomotricien·ne de se centrer sur les aspects suivants :

- la compréhension du processus thérapeutique en psychomotricité,
- la définition des indications et des principes méthodologiques,
- l'analyse de situations d'intervention thérapeutique,
- la création d'un corps de connaissances spécifiques mais relié au champ de la thérapie.

PROGRAMME

Travail corporel dans l'intervention thérapeutique en psychomotricité

160 périodes

Techniques d'intervention en thérapie psychomotrice, Méthodologie spéciale : exercices didactiques de thérapie psychomotrice, Séminaire : aspects psychosociaux, philosophiques et éthiques de la thérapie psychomotrice.

Intervention thérapeutique en psychomotricité

160 périodes

Analyse du processus thérapeutique en psychomotricité, Méthodologie spéciale : analyse de cas en thérapie psychomotrice, Méthodologie spéciale : séminaire d'intégration en thérapie psychomotrice.

Informations complémentaires : auprès de la coordinatrice, Anne Van Den Bril - anne.vandenbril@cpse-edu.be 0485/93.78.78 – 02/735.83.87, auprès du secrétariat par mail info@cpse-liege.be ou par téléphone au 04/343.00.54
Site de l'école www.cpsc-liege.be